

PÔLE AMENAGEMENT URBAIN  
Direction des Services Techniques

Dossier suivi par : Jean-Yves JEHANNO  
Téléphone : 02 97 60 70 10  
**Objet : Curage des cours d'eau**  
Nos références : NT/MJ/CJ - ST\_2022\_38  
Vos références : dossier 56-2021-00239

Saint-Avé, le 22 juin 2022

Monsieur le Directeur,

En prévision des opérations de curage des bassins tampon de d'Ecoquartier de Beausoleil, veuillez trouver ci-joint le cerfa de demande de dérogation pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction et aire de repos de l'Agiron de Mercure.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

  
Anne GALLO

Monsieur le Directeur  
DDTM  
1 Allée du Général Le Troadec  
BP 250  
56019 VANNES Cedex



TG(Vh) → NFC  
7/2